

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 2011

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Dominique NEVEU, Claude DASSE
Thierry VANDEBROUCK, Alain ROCHETTE, Gilles THOMAS, Gérard PAQUERAUD, Jean-Jacques
LETAILLEUR

Absentes avec pouvoir :

Mme Sylviane BERTIN avec pouvoir à M. SORET
Melle Fabienne DRUOT avec pouvoir à M. DASSE
Mme Catherine CARPENTIER avec pouvoir à M. ROCHETTE
Melle Marie VONCKEN avec pouvoir à M. NEVEU

Absent : M. Christian FAUCHET

Secrétaire de séance : Bernard LEROY

La séance est ouverte à 20 h 30

* * * * *

Le conseil municipal a délibéré et pris position sur les sujets suivants :

1) APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 2 & 9/12/2010

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 2 & 9 décembre 2010, sont **approuvés, à l'unanimité** des membres présents.

2) AMENAGEMENTS DANS LE VILLAGE

Trois aménagements sont en cours d'étude :

- Le préau dans la cour de l'école : (montant estimé 48.500 € HT). Accord unanime du conseil à l'unanimité sur ce projet. Autorisation donnée à M. le Maire pour engager les procédures administratives nécessaires (Déclaration de Travaux, en particulier ; Appel d'offres Entreprises ...)
- La Maison des Associations : accord unanime du conseil sur ce projet qui, dans les locaux de l'ancienne Poste, prévoit d'y intégrer la Médiathèque, le Club du 3^{ème} âge, l'Association « Plumes et Pinceaux » : (montant estimé entre 145.000 € et 150.000 € HT). Autorisation donnée à M. le Maire pour engager les procédures administratives (Permis de construire, Appel d'offres Entreprises ...)
- Les Vestiaires du Stade : Aménagement prévu de deux parties. L'une, dans le cadre du Contrat Rural (vestiaires, rangements, sanitaires). L'autre, dans le cadre des Aménagements du village. Accord du conseil sur ces dispositions.

En ce qui concerne les procédures administratives, autorisation donnée à M. le Maire par :

- 9 voix pour
- 1 abstention (Th. Vandebrouck)
- 3 voix contre (D. Neveu, JJ Letailleur, M. Voncken)

Dominique NEVEU souhaite que l'on s'en tienne à ce qui a été décidé lors d'un précédent conseil, à savoir, que rien ne serait décidé sur ce site avant la fin de l'année (signature ou non du contrat rural).

3) TRAVAUX DE VOIRIE

Sur l'ensemble des travaux de voirie, ont été évoqués les chantiers suivants :

- parking de la Place du Soleil levant
- travaux de réfection de trottoirs sur l'ensemble de la commune
- la réfection totale (chaussées, trottoirs) de la rue Robert Machy
- la réfection totale de la rue des Maurois, suite à l'urbanisation des 5 terrains du Stade

Le parking et les travaux de réfection des trottoirs pourront être réalisés en 2011, dans le cadre du budget 2011, en préparation. La rue Robert Machy et la rue des Maurois pourraient l'être après contractualisation d'un emprunt d'environ 300.000 €. Plusieurs propositions ont été reçues par M. le Maire. Des devis doivent être réalisés (pour les rues Robert Machy et des Maurois) et la décision relative à l'emprunt pourrait être prise ensuite, avant le vote du budget 2011, en avril prochain.

Par ailleurs, M. le Maire est autorisé à lancer un dossier de demande de subvention auprès du PNR pour :

- l'amélioration de l'éclairage public, rue de l'Isle (MM. MADEC et SEBASTIEN)
- l'éclairage du parking de la Place du Soleil Levant

A ce sujet, Jean-Jacques LETAILLEUR demande que les foyers EP n'éclairent pas son jardin. En effet, certaines plantations fragiles ne supportent pas l'éclairage artificiel.

Bernard LEROY rappelle que le parking devrait améliorer la sécurité de la Place en donnant la possibilité de se garer aux véhicules qui, actuellement, stationnent sur les trottoirs et diminuent la visibilité pour les piétons.

Au sujet de la rue de l'Isle et de la partie rétrécie et non bitumée (en face du terrain de M. Mme DE DREE), Gérard PAQUERAUD estime qu'il est inadmissible que cette partie ne soit pas mieux entretenue et traitée en bitume. De nombreux promeneurs éprouvent des difficultés à l'emprunter spécialement en temps de pluie. Il regrette fortement qu'il ne soit actuellement rien prévu.

4) PLAN NEIGE

A partir des enseignements tirés des événements de l'hiver dernier, il est décidé :

- de définir des priorités au niveau des rues communales,
- d'adapter les horaires des cantonniers (fonctionnement opérationnel, à partir de 6 heures du matin).

Par ailleurs, Fabienne DRUOT insiste pour que la cour de l'école soit traitée en priorité (remarque transmise par Claude DASSE).

5) RESTAURATION SCOLAIRE

Suite à la réunion de la « Commission Restauration Scolaire » du 31/01/2011, une procédure de choix des menus a été mise en place. Le choix des menus est dorénavant effectué par les parents d'élèves élus au conseil de l'école.

5) TAUX D'ENCADREMENT DES ENFANTS HORS TEMPS SCOLAIRE

Pendant les heures méridiennes, les enfants sont surveillés par une personne dans l'école, cet effectif est juste.

Compte tenu de la présence de deux cours, il a donc été décidé de créer une séparation entre ces deux cours et de mettre à disposition de cette personne un téléphone sans fil.

5) DIRAP

Une enquête publique est en cours sur un projet de modification des trajectoires d'approches des aéronefs vers l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Le Conseil a émis **un avis défavorable** sur ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à **23 h 30**